



**LES PAROLES ET LES ACTES DE
DEUX ANS DE MUNICIPALITE
FRONT NATIONAL
Bilan et perspectives**

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

HÔTEL-DE-VILLE
1853



« Le mot n'est pas la chose »

**celui qui le prononce ou l'écrit n'est pas forcément détenteur
des valeurs que le mot représente**

Le Maire réinscrit « Liberté, Égalité, Fraternité »

sur le fronton de la mairie

et dans le même temps ils n'a de cesse

**de porter atteinte aux valeurs républicaines, à la laïcité, sur fonds
d'identitarisme religieux, de rejet d'une partie de la population**

**Il supprime les bancs publics sur l'esplanade du parvis de la mairie
parce que certains de leurs occupants habituels le dérangent**



Morale: en voulant exclure une partie de la population, on punit tous les Cogolinois, puisque plus personne ne peut venir s'asseoir et se reposer sur les bancs publics disparus

Atteintes à la liberté du commerce

-Il ferme une rue du marché hebdomadaire pour en exclure des commerçants jugés indésirables (« reprovençalisation » du marché)



-Il ne renouvèle pas le droit de terrasse d'un commerce parce que la clientèle qui le fréquente ne lui plait pas

R

-Il demande à certains commerçants d'augmenter leurs prix pour dissuader une certaine clientèle



Dénonciation ou recours engagé par Place Publique

R

Reculade, renoncement, retrait de décision du maire

Atteintes à la liberté des associations et des écoles

- Il interdit par la voix de son premier adjoint la présentation d'un spectacle de danses orientales à une association cogolinoise. Depuis, ce style de danse a disparu des activités proposées par l'association.



- Il fait du chantage à la dotation d'une école pour qu'elle retire la chanson « Aïcha » du répertoire du spectacle musical qu'elle a préparé dans le cadre d'un projet pédagogique validé par l'inspecteur



R

- Il censure un projet d'animation du centre de loisirs sur le thème des différences



Du 06 Juillet au 21 Août

Les Différences

E.A.L. 3-10 ANS

PLAGE **CAMPING**
JEUX NAUTIQUES **SORTIES**
ACTIVITES SPORTIVES **ECHANGES** **SPECTACLES** **ACTIVITES MANUELLES**
PARTAGE



*« Pour entretenir des amitiés solides,
il ne suffit pas d'apprécier nos ressemblances;
il faut aussi célébrer nos différences. »*

**RETRAIT DES DOSSIERS
A PARTIR DU 18 MAI**

AU GUICHET UNIQUE

04 94 54 76 30-04 94 54 78 37

OU SUR

WWW.COGOLIN.FR

**INSCRIPTIONS DU
26 MAI AU 05 JUIN**

MODALITES D'INSCRIPTION

L'accueil de loisirs est destiné aux enfants Cogolinois et en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être accepté.

Il votre enfant est inscrit cette année 2014/2015 à Pleinair Mercredi et que son dossier est à jour dans notre service, MERCI DE NOUS FOURNIR :

- Le dossier rempli (fiche de renseignements + fiche sanitaire complétées et signées).
- La copie des vaccinations à jour, avec le nom de l'enfant.
- L'attestation employeur stipulant que vous n'êtes pas en congés durant les vacances.

Pour valider l'inscription de votre enfant, merci de fournir :

- Le dossier rempli (fiche de renseignements et fiche sanitaire complétées et signées)
- La copie des vaccinations à jour avec le nom de l'enfant
- Le PAI si votre enfant a besoin d'une prise en charge médicale (asthme, allergie, ...)
- La copie du livret de famille père, mère et enfants
- La copie de l'assurance extrascolaire 2014/2015
- La copie de l'avis d'imposition 2014 sur revenus 2013
- La copie du jugement de divorce
- L'attestation employeur stipulant que vous n'êtes pas en congés durant les vacances

Cette censure a inspiré la fable animalière « le renard, le zèbre et le cochon » toujours en ligne sur le site www.placepubliquecogolin.fr



Centre de loisirs, les régions à l'honneur !

L'équipe d'animation de notre ville, toujours en quête d'activités à la fois ludiques et culturelles, a choisi pour les vacances d'hiver d'emmenner les enfants à la découverte de nos régions et de leurs particularités.



En février, le 6, débute nos vacances d'hiver, pour les petits Cognolins (avec les parents travaillant). Les activités proposées seront, comme toujours, riches et diversifiées pour leur offrir de beaux souvenirs de vacances !

Le thème proposé pour ces vacances est « Faire voyager les enfants à travers nos régions ». Un thème décliné et adapté aux âges des enfants :

Pour les enfants de 4 à 10 ans :

- la découverte des métiers des régions du sud et celles du nord liés aux ressources.
 - la pratique de différents sports et loisirs des régions (la pétanque, la boule lyonnaise revisitée...)
 - la confection de mets locaux (la tapenade, la crêpe bretonne, les craquelins, la tarte tatin...)
 - les danses traditionnelles et fêtes, en passant par la confection de costumes et accessoires.
- Toutes ces activités seront menées sous forme de grand jeu « Le meilleur pâtisier », « voyage en terrain inconnu », « nos régions ont du talent » mais aussi avec des jeux de plein air et extérieurs (les olympiades traditionnelles).

Pour les enfants de 2/5 ans :

Il est plus difficile pour eux de comprendre la notion des régions. Nous travaillerons uniquement sur notre région PACA et l'environnement proche de l'enfant en stimulant l'imaginaire :



- chant et danse provençal
- rituels au sein du centre
- jeux dansés et comptines
- activités culinaires et activités autour des 5 sens (tarte tropicaine, la tapenade...)
- les amuse-bouche et nos ressources (les abilles et la fabrication du miel...)

Un projet commun

Le Centre est un lieu pour apprendre, le vivre ensemble. Les enfants d'élémentaire créant un hymne du centre en intégrant du provençal. Les activités, notamment d'expression et d'éveil musical aideront pour la construction de cet hymne. Ils iront voir les plus petits pour leur apprendre.

La clôture de centre aura lieu le vendredi 19 février.

Il sera proposé aux parents soit un spectacle autour des danses et chants appris durant les deux semaines ; soit une fête du village avec jeux traditionnels. Un bal viendra clôturer cette fête.

Petit rappel

- Les familles dont les enfants sont nés en 2013 doivent se rapprocher du guichet unique : 2, avenue des Mûriers - 04 94 54 76 35, afin de procéder à l'inscription de l'enfant, munis des documents suivants :
- copie livret de famille (père, mère, enfant)
 - carnet de santé (copie des vaccins)
 - copie d'un justificatif de domicile

Un an après, l'animation du centre de loisirs est sur le thème des particularismes régionaux avec les danses et fêtes traditionnelles, des olympiades traditionnelles, les rituels au sein du centre, la création d'un hymne du centre...

(voir les réflexions de l'historien de Vichy Alexandre Faure sur le site de Place Publique)



Certes, il importe de connaître ses racines, car « celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va ». Mais les racines ne doivent pas nous faire oublier le tronc, les branches avec leurs nombreuses ramifications, les feuilles et les fleurs que nous devons prendre soin de faire fructifier.

Atteintes à l'égalité des droits, à la laïcité

- Le maire lance une alerte aux gens du voyage sur son blog et reçoit un rappel à l'ordre du Procureur
- L'adjointe aux affaires sociales annonce la « mise en place d'une politique sociale qui intègre la préférence nationale et surtout la préférence cogolinoise, plus particulièrement en matière de logements sociaux »
- Le maire annonce à grand fracas la destruction d'une construction illégale de la mosquée pour une simple marquise
- Il dénonce l'obligation qui lui est faite de marier une étrangère en situation irrégulière

Place
Publique

Place
Publique

Place
Publique

Place
Publique

R

Atteintes à l'égalité des droits, à la laïcité

- Le maire installe une crèche dans le hall de la mairie
- Le maire se fait filmer et interviewer devant la destruction d'un campement de Roms en parlant des mauvaises odeurs et des voleurs

Place
Publique

Place
Publique

Ligue des
droits de
l'Homme



Atteintes à l'exemplarité, à l'éthique

- Le maire et ses adjoints augmentent leurs indemnités d'élus
- Le maire donne illégalement du matériel de la base nautique à des employés communaux
- Le premier adjoint est révoqué de la police municipale de Cannes pour des faits de violence. Il est également condamné en première instance par le Tribunal Correctionnel de Grasse et a fait appel de ce jugement



R

Procès



Procès

Procès intentés contre Place Publique pour l'épuiser financièrement et la faire taire

Atteintes à l'exemplarité, à l'éthique

- Le maire gare sa Porsche et son véhicule de campagne électorale sur des emplacements interdits



Mais que fait donc la police dont on a pourtant doublé l'effectif?

Place
Publique

Atteintes à l'exemplarité, à l'éthique

- Le maire inonde d'affiches électorales les mobiliers et les murs de Cogolin et des communes du golfe, en dehors des panneaux d'affichage officiels.



Place
Publique

Révision de l'histoire

- Le maire efface la mémoire des combattants africains de son discours du 15 août dans lequel il rend hommage à Louis XIII et à la Vierge Marie
- Le maire boycotte les cérémonies du 19 mars du cessez-le-feu en Algérie
- Le maire décide de donner le nom de Maurice Barrès au parking Mansui. Des historiens dénoncent les insultes faites aux combattants du XVIème Corps et aux provençaux par cet idéologue de l'extrême droite.
- Sans aucune preuve historique, la mairie affirme que les Bravades commémorent des combattants du XIème siècle qui ont repoussé les Sarrasins.

Place
Publique

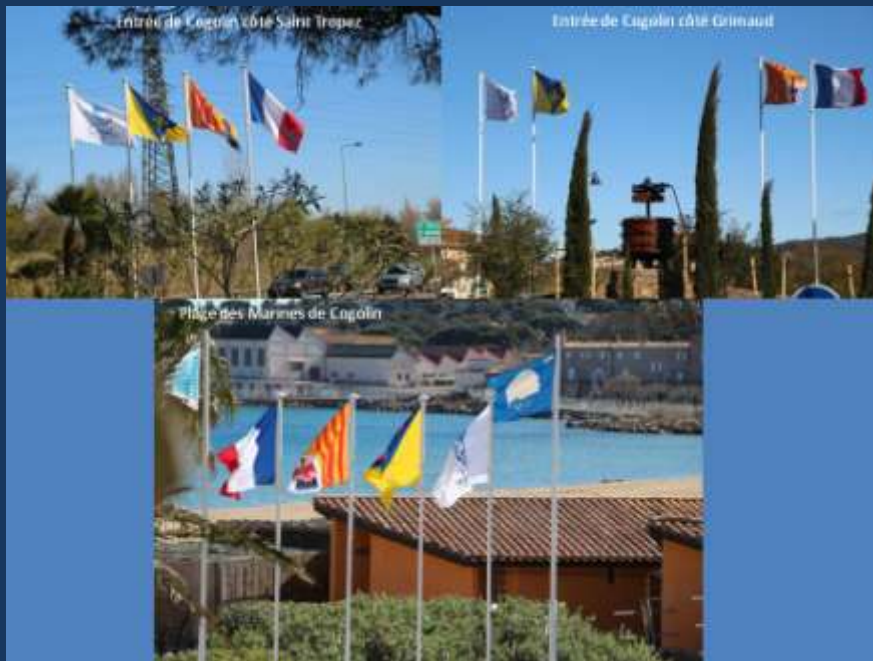
Place
Publique

Place
Publique

R

Révision de la géographie

- Le maire fait disparaître tous les drapeaux européens des bâtiments, ronds points et lieux de commémoration communaux. Cogolin n'appartient plus à l'Europe

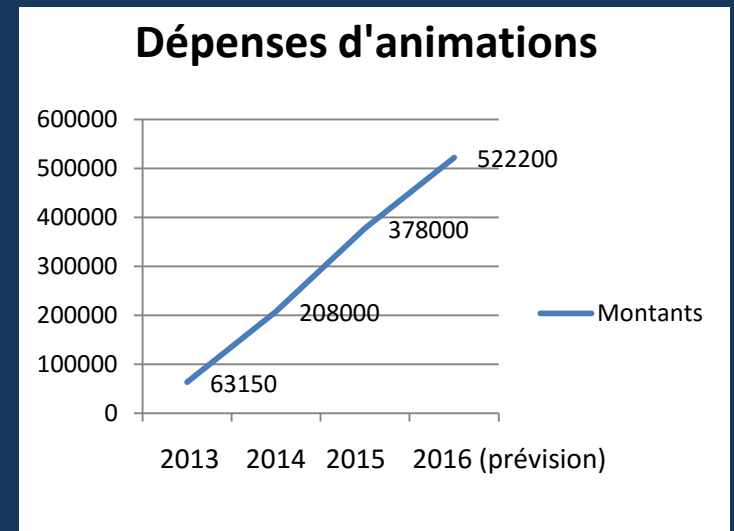


Place
Publique

- Avec la tentative d'interdiction de la chanson « Aïcha », Cogolin n'appartiendrait plus à la Méditerranée ?

Animations cultu(r)elles

- De l'animation, beaucoup d'animation avec 70% de concerts (rock, métal, pop, blues, rétro...), 7% de spectacles cabarets/comédie musicale, 6% d'humour, le reste se partage entre les soirées mousse, les bals populaires, un peu de gospel, la fête du coq, la fête de la Véraison, Noël, le carnaval provençal, l'élection de Miss Cogolin et de Miss Provence, la Saint Maur, les Bravades et une fête médiévale dominée par les croisés et l'église.



- Déménagement avorté de la médiathèque



Communication, propagande et publicité

- Pour filmer le conseil municipal, le maire fait venir la société « Stream on Fire » appartenant au groupe de prestataires qui s'activent autour du micro parti de Marine Le Pen (Jeanne) aux côtés de Frédéric Chatillon et d'une nébuleuse d'anciens activistes d'extrême droite du GUD



R

Communication, propagande et publicité

- Le maire recrute à la direction de sa communication Lucien Langella, issu du mouvement d'extrême droite « génération identitaire » et dont le slogan favori est « 732, souviens-toi de Charles Martel »



Place
Publique

R

Communication, propagande et publicité

- Après le départ de Langella, le maire recrute comme chargée de communication une amie intime de Marion Maréchal Le Pen, marraine de sa fille et candidate malheureuse à des élections locales et européennes. Il rebaptise la salle des mariages « Olympe » du prénom de la fille de Marion, en lieu et place du peintre et enfant du pays Héliodore Pisan.



Communication, propagande et publicité

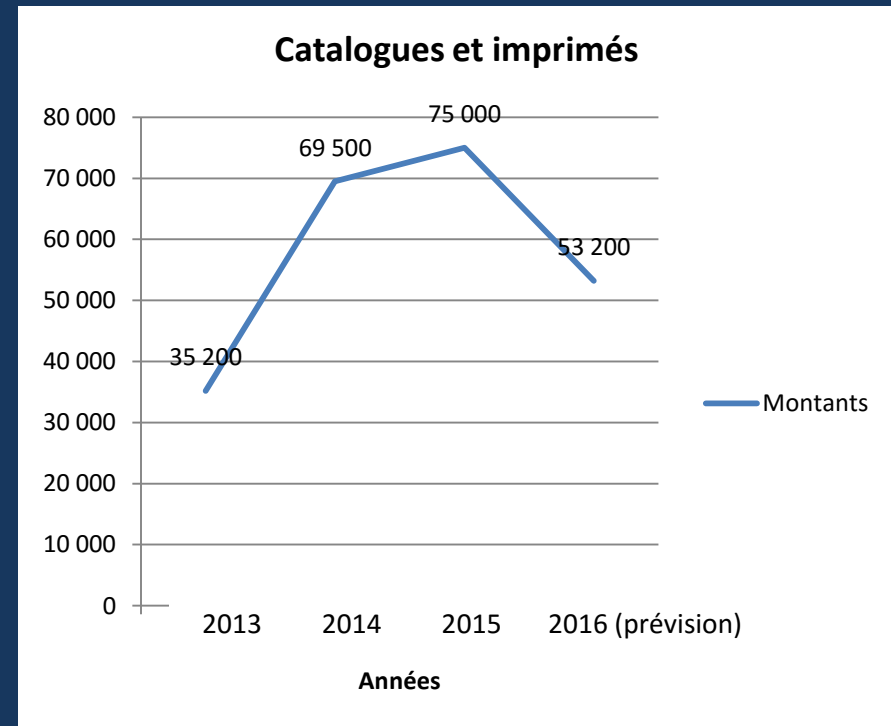
- Luxueuse et glacée, la revue municipale se transforme en moyen déguisé de publicité pour des sociétés privées que le maire installe sur des terrains communaux en infraction avec les règles d'urbanisme (voir le chapitre urbanisme plus loin)



The image is a flyer for a magic show. At the top, it says "DOSSIER | Les Marines de Cogolin". The main headline is "Allan Dickens et sa troupe investissent Cogolin Plage". Below this, it says "Le célèbre illusionniste vous fait partager son univers fantastique du 8 mai au 1er novembre, avec son nouveau spectacle Dream. Rendez-vous sur le parking de la plage." The central part of the flyer features a photograph of a magician performing a trick with a large glass sphere. To the right of the photo, it says "DU 8 MAI AU 1ER NOVEMBRE 2016" and "Dream MAGIC SHOW EUROPEAN TOUR". Below the photo, it says "NOUVEAU THÉÂTRE PARKING DE LA PLAGE DES MARINES DE COGOLIN" and "SALLE CLIMATISÉE". On the right side, there is a block of text: "Déjà présent la saison dernière, Allan Dickens revient avec une équipe et un spectacle étoilé : Dream. Ce ne sont pas moins de 7 semi-remorques qui ont été amenées, décors, éclairage... et matériel pour les tours pour créer un véritable théâtre. Disposant une scène digne d'un Zénith. Les quelque 110 représentations et leurs spectateurs seront accueillis à la plage des Marines. Nouveauté 2016 : l'équipe d'Allan Dickens va organiser des anniversaires d'enfants les après-midi, au prix de 7 € par enfant. Possibilité de privatiser le spectacle éventuellement entretenir et autres." Below this text, it says "Durée : 1h30", "Info réservation : 06 40 95 83 71", "alldickens@outlook.fr", and "Saint Tropez Magic Show".

Communication, propagande et publicité

- Mise en ligne sur le site de la mairie d'un portail de solutions pour les personnes âgées qui renvoie vers une société privée dont le siège est à (devinez)... Levallois Perret (voir plus loin le dossier de l'ancienne maison de retraite)



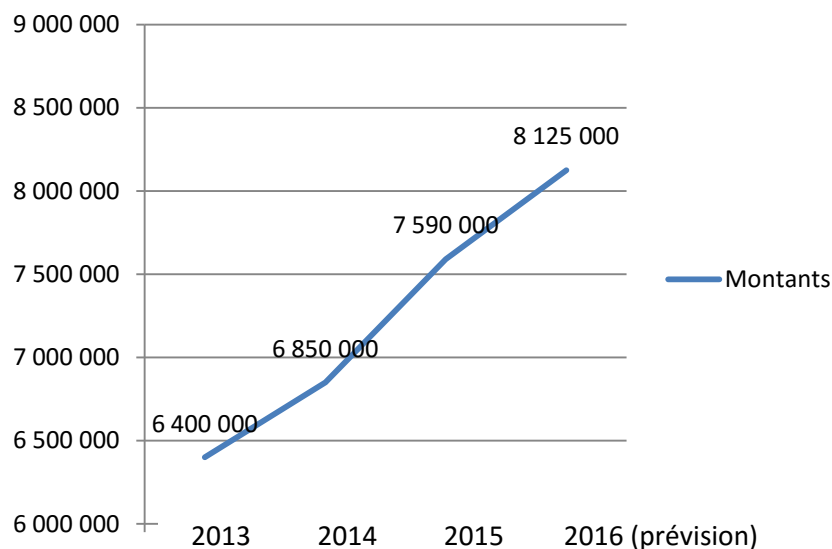
Sécurité, chère sécurité!

- Marc Etienne Lansade avait parlé d'un véritable couvre-feu sur la ville pendant la campagne des municipales

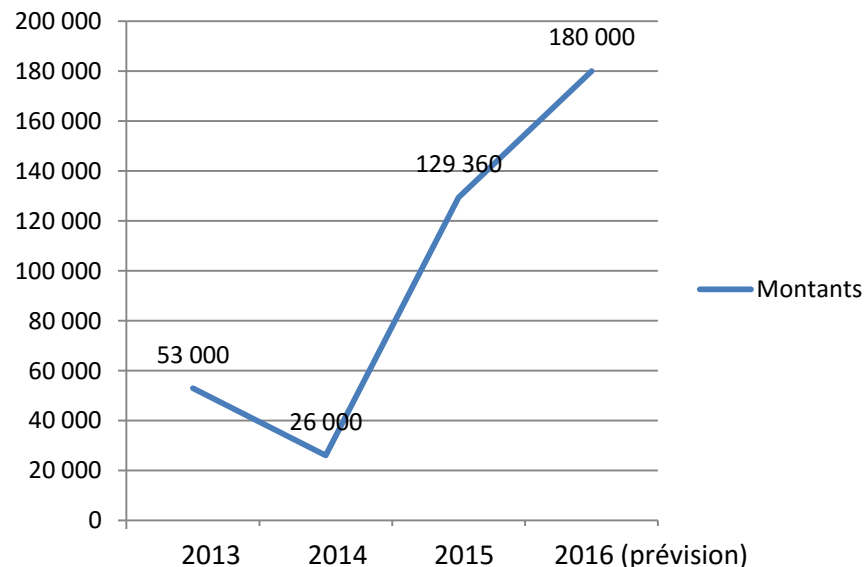
- Il double l'effectif de la police municipale qui passe à 28 agents (placés sous l'autorité du 1^{er} adjoint lui-même révoqué de la police).

Cela se traduit par une augmentation des frais de personnel de 1 300 000 € en deux ans et entraînera une augmentation mécanique de cette charge au fil des ans.

Charges de personnel



Dépenses Matériel de transport



Sécurité, très chère sécurité!

- Création de 2 nouveaux postes de police, dans l'ancienne crèche et à la Cauquière (« le chat dans la souricière ») - Coût 450 000 €
- Déploiement de la vidéo surveillance - 30 caméras à terme -
Coût d'investissement 1 000 000 €
Coût de fonctionnement 200 000 à 300 000 € par an
- On mesure les coûts colossaux de cette politique spectacle destinée à lever un couvre feu qui n'existait pas, on en perçoit beaucoup moins les bénéfices tant cet effectif pléthorique semble mal organisé, mal encadré, avec de nombreuses absences et de nombreux agents en formation (témoignage d'une victime de cambriolage à qui il a été répondu que les deux seuls policiers en patrouille n'étaient pas disponibles)

L'éducation oubliée, les écoles malmenées

- Suppression de la remise gratuite des dictionnaires aux élèves de CM2 rentrant en 6ième
- Des activités périscolaires mal préparées et payantes
- Attribution arbitraire d'une bourse au mérite à une seule lauréate du baccalauréat, refus à une autre
- Le maire impose le poisson au menu des cantines du vendredi mais il avoue que c'est une absurdité au micro de France Inter
- Demande de remboursement de sommes indues à des parents des enfants qui fréquentent le centre aéré

Place
Publique

Place
Publique

Place
Publique

Place
Publique

Place
Publique

R

L'éducation oubliée, les écoles malmenées

- Suppression de la gratuité des transports scolaires
- Baisse de 20 % des dotations aux écoles et de 64 % de celle de l'école Fontvieille à cause de la chanson Aïcha
- Appel à des bénévoles pour l'encadrement des études du soir en lieu et place des enseignants
- Projet de démolition de l'école Chabaud dans le cadre du vaste projet immobilier du centre ville concocté par M. Smadja (voir urbanisme plus loin)

Place
Publique

Place
Publique

Place
Publique

Place
Publique

R

R



Menace de démolition de l'école Chabaud

(Construite en 1856
Style second Empire)



R

L'aide sociale et les associations sacrifiées

- Baisse de 45 % de la subvention au CCAS sur 2 ans
- 9 associations voient leurs subventions totalement disparaître
- 27 associations voient leurs subventions en diminution (- 10% à - 45% sur 2 ans)
- 13 associations voient leurs subventions rester stationnaire sur 2 ans
- 7 associations connaissent une augmentation de leurs subventions sur 2 ans
- Baisse globale de l'aide aux associations de 338 400 € en 2 ans
- L'adjoint aux sports démissionnaire fait savoir que la commission des sports ne s'est jamais réunie pour décider de la répartition de l'attribution des subventions. Il cite l'exemple d'une diminution de subvention à une association liée au fait que son président n'est pas de Cogolin et qu'il ne parle pas l'allemand.



Urbanisme ou « urbalkanisation »?

Farshad Forouzandeh

Gérant du restaurant l'Epi Club à Pampelonne avant d'être remercié pour non paiement des sommes dues à la propriétaire

Marc Etienne Lansade attribue à son associée, compagne puis épouse le lot n° 2 de la plage des Marines sans mise en concurrence



Jean-Marc Smadja

Cousin d'Isabelle Balkany

Ancien directeur de la Société d'Economie Mixte de Levallois présidée par Alain Balkany

Banquier, conseiller spécial du maire de Cogolin en urbanisme pour « faire du pognon », il travaille pendant de longs mois pour la commune sans aucun contrat, ni droit ni titre. Il est aujourd'hui rémunéré par lettres de commandes à la société Eoromena Finance dont il est actionnaire.

Sa situation devrait se régulariser avec la prise de direction de la Société Publique locale créée avec Fréjus



Marc Etienne Lansade

En 2009, il crée un bar à cocktails à Split en Croatie

Professionnel de l'immobilier à Levallois Perret, créateur d'une dizaine de sociétés de consultant en gestion immobilière et BTP toutes radiées aujourd'hui

Son nom apparaît dans plusieurs SCI immobilières

Il avait envisagé de s'exiler au Luxembourg avant de se raviser pour se présenter aux élections municipales de Cogolin

Révision du PLU : la machine à bétonner

- Après avoir annoncé un objectif de population de 18000 en 2020 (+ 60 % en 5 ans), le bureau chargé de l'étude le ramène à 12500 en 2025.
- Points faibles soulignés dans le diagnostic communal : vieillissement de la population et manque de logements accessibles pour les actifs. Réponses de Lansade: plein de maisons pour retraités aisés et aucun logement social. Sauf un, peut être, celui que Smadja a acheté pour le louer au maire.
- Projet de déménagement des stades du centre ville vers le quartier de Négresse pour pouvoir y construire de nouveaux projets immobiliers



Place
Publique

Spéculation immobilière en centre ville

- Vente à un promoteur privé d'un terrain boisé (au dessus du nouveau cimetière, soumis à un risque minier résiduel et abritant plusieurs tortues d'Hermann) pour y construire un programme de 140 logements dits « pour actifs » sans le moindre logement social.
- Vaste projet immobilier couvrant les terrains de la maison de retraite (en cours de désaffectation), l'école Chabaud (à détruire) et la caserne des pompiers (en projet de déménagement)
- Face aux difficultés, réduction du projet au terrain de la maison de retraite. Modification simplifiée du PLU n° 5 : vocation de création de bâtiments publics à caractère scolaire et de santé élargie à celle de création de bâtiments à vocation d'habitat dédié aux seniors autonomes. Pas de vocation sociale en contradiction avec le legs Peirin.

R

Maison de retraite Peirin: Imbroglions et conflits d'intérêts

- Vente par la municipalité précédente de l'EHPAD à l'EPF régional au prix de 2 millions d'euros pour financer la nouvelle maison de retraite
- ME Lansade décide de racheter à l'EPF en empruntant 2M€ pour revendre à un acheteur qu'il annonce avoir trouvé au prix de 2,7 M€
- M. Smadja dénonce devant le conseil l'illégalité de la vente parlant d'actes illégaux, de « cadavres dans les placards » et de menaces de pénal. Il dévoile que ce sont des notaires de Levallois qui sont chargés de la vente à un acheteur potentiel (voir publicité gratuite).
- Président de droit de l'EHPAD, le maire (l'agent immobilier?) met la pression sur son conseil d'administration pour qu'il annule la première vente mais n'y parvient pas. L'EPF n'a semble-t-il toujours pas renoncé à son achat.



Place
Publique

Plan de circulation ou circulation en plan

Dialogue (pas tout à fait) imaginaire:

- le patient: « docteur, j'ai un sérieux problème de circulation »

- le docteur Lansade: « j'ai la solution, je vous bouche une artère »

- Fermeture de l'avenue publique de la Giscle par un mur construit en moins de 24H sans la moindre concertation avec les riverains



- Engorgement de l'avenue des Muriers avec 2 croisements périlleux (Mendès France et la Poste)

De plus en plus de véhicules dans un espace de plus en plus réduit

Organisation du plan de circulation autour de la création du parking semi-enterré de la place de la Mairie. Si le parking ne se fait pas, ce que nous souhaitons, cette étude n'aura servi à rien (coût :)



Le mur de l'avenue de la Giscle

Croisement dangereux du parking Mendès France

Afflux de circulation vers l'avenue des Muriers

Installation de feux tricolores au carrefour de la poste

Mise en double sens de l'avenue S. Coulet: suppression de 30 places de parking, afflux de circulation vers le carrefour de la poste

- Absence de liaisons douces (vélos, piétons), absence d'aménagements pour personnes à mobilité réduite

Qu'est devenu le projet de Scootlib annoncé à grand renfort de publicité gratuite?

Un projet lointain de liaison cyclable Village-bord de mer qui dépend du Conseil Départemental



Projet de parking semi-enterré Une coulée de béton (provençal) au cœur du village

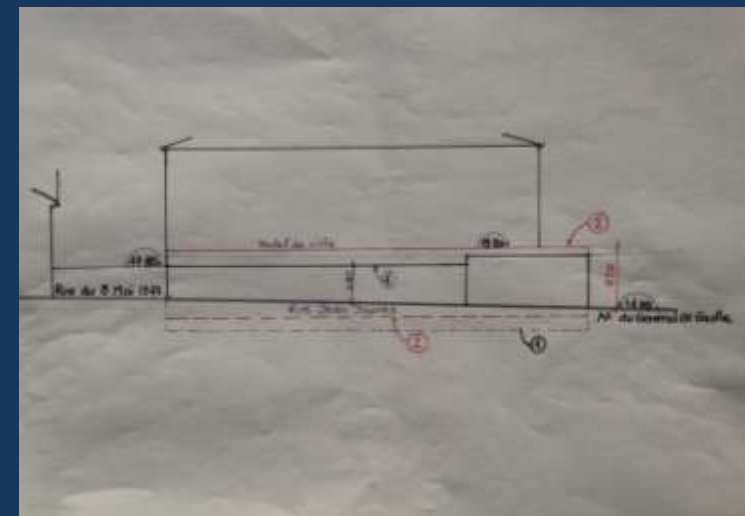
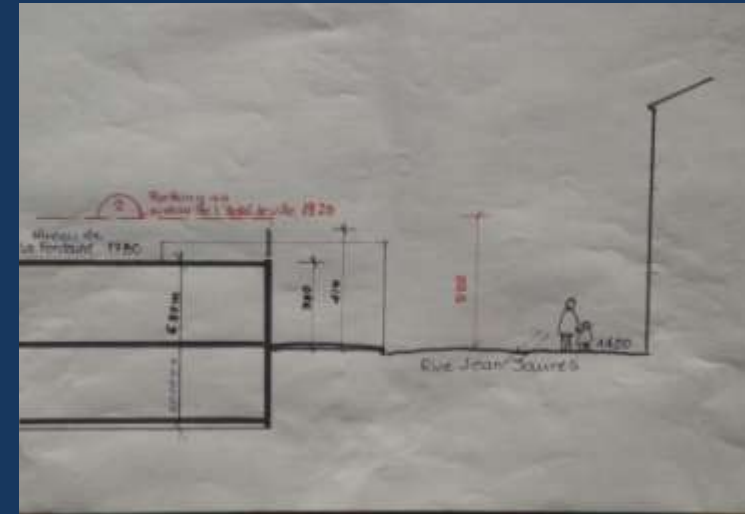
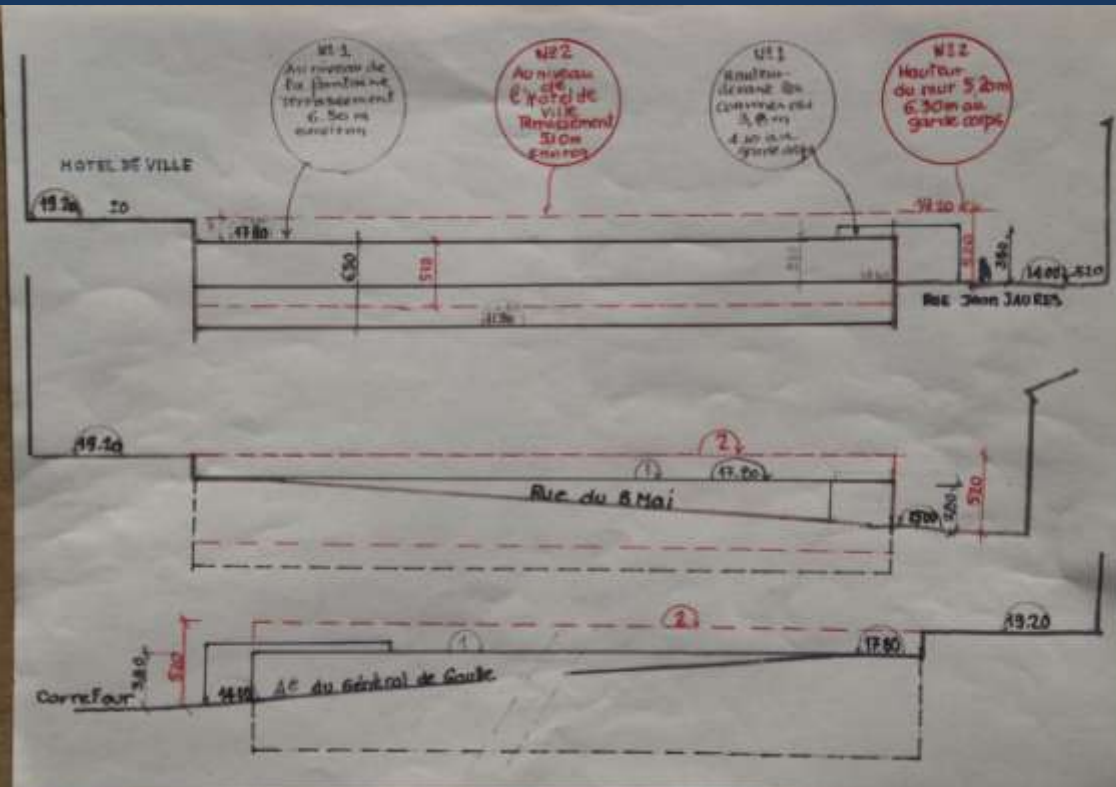


Sans présenter la moindre étude technique et financière préalable, le maire fait adopter à son conseil un budget de 2 500 000 € entièrement financé par les Cogolinois, dont 2 millions par l'emprunt.

Place
Publique

Projet de parking semi-enterré

Des murs en béton de 4 à 5 mètres de hauteur



Projet de parking semi-enterré

Neuf bonnes raisons de s'y opposer

- Absence totale de concertation avec les riverains et les Cogolinois
- Impact paysager lourd pour les riverains de la place et pour les visiteurs arrivant aux 4 chemins
- Absence d'étude technique et financière préalable
- Aléas techniques du sous-sol importants entraînant des aléas financiers tout aussi importants
- Une capacité de places de stationnement incertaine : 160 places sur 2 niveaux alors que le parking actuel en accueille une soixantaine sur un niveau et est rarement rempli. Nouvelle incertitude financière sur la rentabilité du projet
- Des travaux de terrassement colossaux, (50 à 80 000 m³ de matériaux à extraire suivant les aléas et le nombre de places) avec des risques de désordres sur les immeubles voisins (vibrations)
- Une durée de chantier longue et aléatoire, pénalisante pour les commerçants et les riverains, et qui augmente l'aléa financier
- Un risque financier important qui pèse sur les seuls contribuables Cogolinois
- Un projet inutile, puisque d'autres solutions existent pour libérer la place actuelle des véhicules en créant des parkings sur des terrains à proximité immédiate, comme celui de l'ancienne Maison de retraite Peirin par exemple. A moins que les projets immobiliers préparés depuis Levallois ne soient plus importants.



Place
Publique

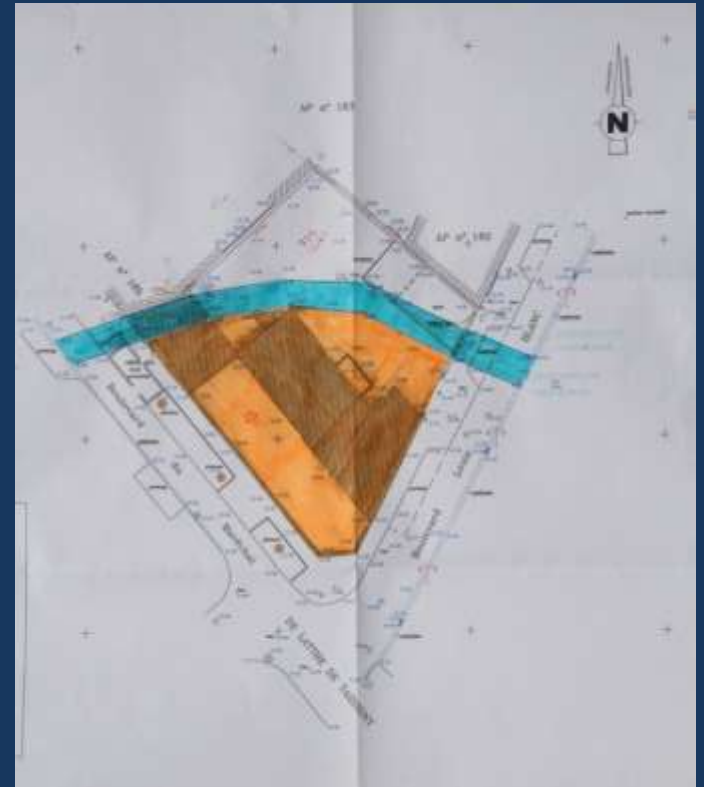
Projet de pétition

Le projet de maison médicale et le maire pris dans les méandres du Rialet

- Conseil municipal du 3 mars 2016, le maire affirme que le pluvial du Rialet passe à côté du terrain
- Var Matin du 4 avril 2016 : Place Publique fournit un plan qui démontre que le Rialet passe bien sous le terrain. Le Maire reconnaît que le cours d'eau passe sous le terrain mais à côté du bâtiment.
- Var Matin du 12 avril 2016 le maire confirme qu'il y a largement la place de construire le bâtiment à côté du Rialet et qu'il ne sera pas nécessaire d'utiliser la technique des micro pieux qui permettrait de l'enjamber
- Var Matin du 13 mai 2016: le maire écrit que le bâtiment n'aura pas de sous-sol et sera construit sur des micro pieux pour enjamber le Rialet.

Il aura fallu beaucoup de méandres au responsable de la compétence cours d'eau à la Communauté de Communes avant de finir par reconnaître la réalité! Avec quelques questions en suspens:

- Quels surcoûts liés aux adaptations techniques? Risque financier entièrement supporté par les contribuables Cogolhois (2 400 000 € dont 2M€ d'emprunt)
- Où vont stationner les voitures de la quarantaine de praticiens annoncés et celles de leurs patients?



Le quartier des Marînes, terrain de jeux et de courses de Marc Etienne Lansade

- Décembre 2014: Le Maire confie l'exploitation du Yotel à la « Société d'Exploitation Marina Paradize » (SEMP) qui n'était ni créée ni enregistrée au Registre du Commerce au moment de la signature du bail
- Janvier 2015 : SEMP sous loue ce bail à la société Homair sans que Conseil Municipal soit informé. Homair commence à commercialiser dès cette date
- Mars 2015 : Homair installe ses mobil homes
- Juin puis Juillet 2015 : le conseil approuve une modification simplifiée du PLU destinée à autoriser l'installation de camping, caravanes et habitations légères interdite par le Plan de Prévention des Risques d'inondation



Le Paradis de Marine



Plainte au Procureur
Requête auprès du
Tribunal Administratif

Responsable de la compétence « cours d'eau inondations » à la Communauté de Communes, le Maire déclare qu'il n'y a eu historiquement aucun problème d'inondation sur le terrain du Yotel



Une affirmation clairement démentie par les photos de la crue de novembre 2011



Terrain inondable sur lequel le maire veut bâtir 90 000 m² de surfaces de planchers dont on ne connaît toujours pas les vocations

ZA(C) littoral et Port des Marînes

- Création d'une Zone d'Aménagement Concertée littoral dont le C de Concertation n'a toujours pas vu le jour
- Le Maire signifie aux copropriétés et au gestionnaire du port qu'il va mettre un terme anticipé à la concession dont l'échéance normale était le 31 décembre 2019
- Cette précipitation est liée au fait qu'il a de plus en plus besoin de ce « pognon » pour équilibrer son budget et rembourser le dette qu'il aura augmenté de 6 millions en 3 ans (budget 2016 compris)
- Une manne financière qui semble fondre comme neige au soleil:
 - 250 milliards € inscrits par erreur dans un compte rendu corrigé à 250 millions
 - 70 millions, 40 millions... qui risquent de fondre encore plus si le maire agit dans la précipitation



La plage de Cogolin maltraitée...

- Une opération de décañtation des boues du port opaque et plus longue que prévu



La plage de Cogolin privatisée

Installation d'un bâtiment (qui n'a rien d'un chapiteau) de 500 m² pouvant accueillir 250 personnes en zone inondable rouge, en infraction avec la loi littoral, le PLU et le PPRI



La plage de Cogolin privatisée

Désaffectation illégale d'une partie de la base nautique municipale pour y installer un loueur privé de jet skis:
Infraction à la concession de plage de l'Etat, au PLU, au Code de la Propriété des Personnes Publiques

Projet de confier la totalité de la gestion de la base municipale à un privé par voie de Délégation de Service Public pour développer les activités de bateau à moteur actuellement interdites



Les mariés du lot 2 de la plage

Fin 2014, le Maire lance une procédure de DSP pour choisir un nouveau gestionnaire du lot de plage n° 2

Après l'élimination d'une candidate, deux prétendants restent en lice, M. Forouzandeh et Mme Guillemard, tous les deux dirigeants de l'Epi Club, établissement de restauration fréquenté par le Maire et les éminences du FN: Rachline, Chatillon et ses filles...

Avant le choix final, M. Forouzandeh se désiste laissant Mme Guillemard seule et dernière candidate

Aout 2015 le Maire de Cogolin marie officiellement M. Forouzandeh et Mme Guillemard



Budget, finances: la fuite en avant

R

- Passation d'un marché d'audit fiscal sans publicité ni mise en concurrence

Place
Publique

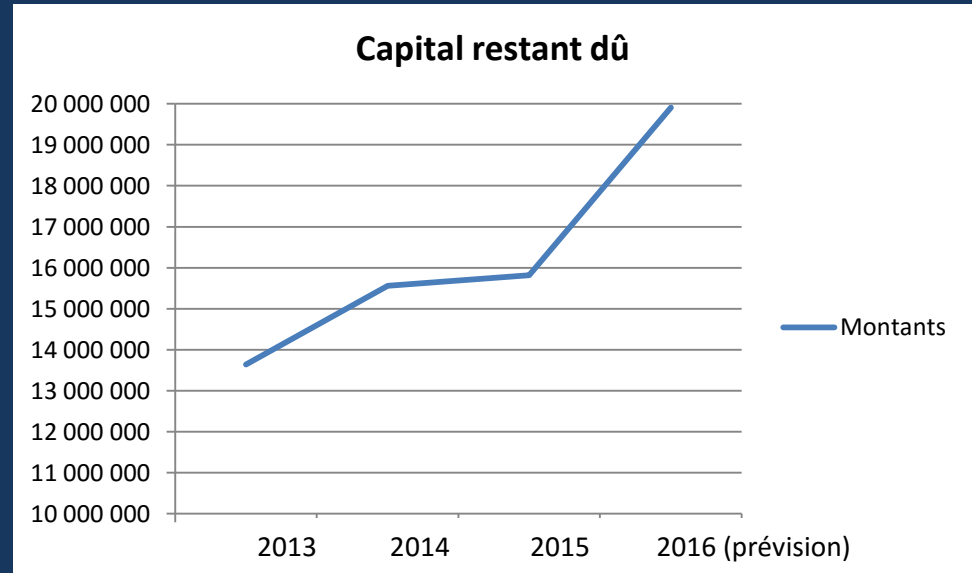
- 11,5 M€ d'emprunts levés en 3 ans pour 14,9 M€ de travaux (77 % d'emprunt)

Place
Publique

- En décembre 2015, le conseil municipal vote un nouvel emprunt de 5 M€ sans que le maire ni son premier adjoint aux finances soient capables de préciser à quels investissements ils sont destinés. L'emprunt réel de 2015 a été de 3 M€ pour 2M€ de travaux neufs.

Place
Publique

- La municipalité augmente l'endettement de la commune (capital restant dû) de plus de 6 millions d'euros en 3 ans

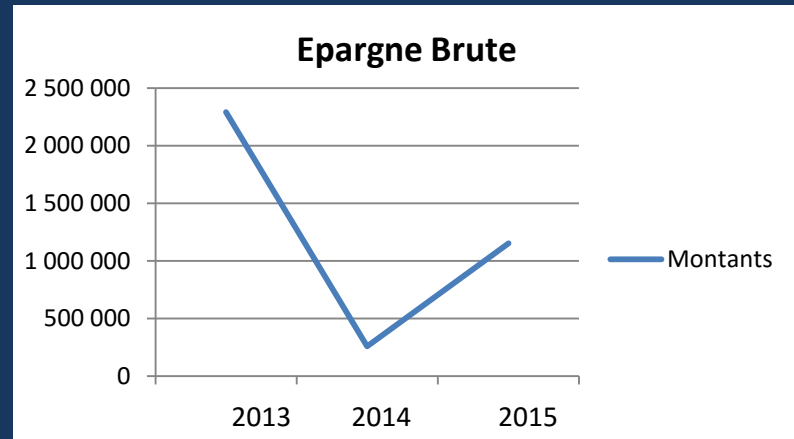


Les autres indicateurs financiers inquiétants

- Une épargne brute en chute (Recettes réelles d'exploitation – dépenses réelles d'exploitation)

L'épargne brute doit permettre de couvrir le remboursement de la dette en capital.

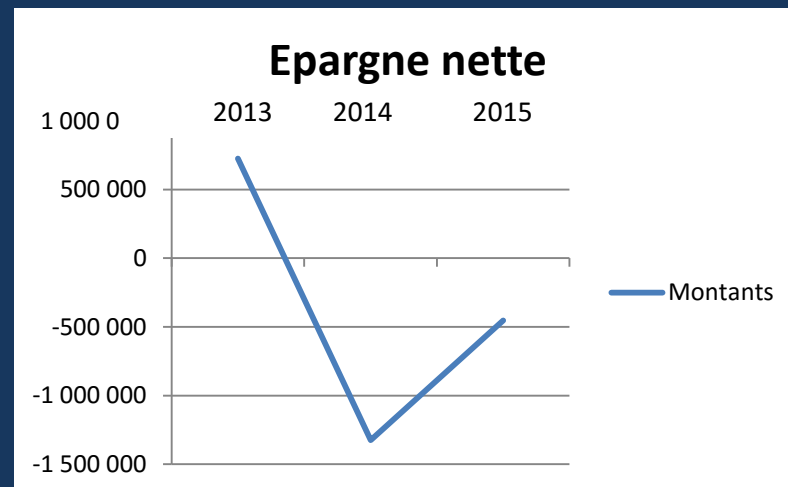
Si on soustrait le remboursement de la dette en capital, on obtient l'Épargne nette



- Une épargne nette négative qui montre que l'on ne parvient pas à rembourser la dette avec ses moyens propres, c'est-à-dire que l'on est obligé d'emprunter pour rembourser l'emprunt

- Une durée d'extinction de la dette qui passe de 6 à 14 ans

- Un Fonds de roulement (excédent global de clôture) qui diminue de 2 millions d'euros



Les premières fissures



- Une majorité qui ne parvient plus à atteindre le quorum aux séances du conseil municipal
- Des séances de conseil municipal qui attirent de moins en moins de Cogolinois

De la vigilance à l'animation du débat citoyen

- Organisation de rencontres-débats publics



Rivières Inondations



Village Emmaüs Lescar Pau



Filières bois énergie



Projet culturel de Vichy



Urbanisme et participation



Intelligence interculturelle



Europe développement



- Randonnées découvertes



Caps Lardier et Taillat



Mercantour

Communication, information

- Publication de bulletins d'information



- Site Internet et page Face book

- Place Publique et les média: Var Matin, les Inrockuptibles, Médiapart, L'Express, Le Ravi, France Inter, Médiaporte, France Bleue Provence, France 3, Le Monde...

- Teeshirts de Place Publique



Hommages aux victimes des attentats



Coordination Nationale des Collectifs Citoyens

- Participation au 1^o rassemblement de Fréjus en 2014
- Organisation et accueil du 2^o rassemblement à Grimaud en 2015
- Participation au 3^o rassemblement à Hayange en juin 2016



- Participation à la fête de l'Europe organisée par le Forum Républicain de Fréjus



Prochain Rendez-vous

**PLACE
PUBLIQUE**

INFOS

www.placepubliquecogolin.fr

Samedi 25 juin 2016 à 14H00
Assemblée générale